



La Hague, le 10 mars 2021

Cette note annule et remplace la Note CSE N° 08 du 19 mars 2019

NOTE DE REGLEMENTATION CSE

N° 08

Objet : Auxiliaires familiales et aide au soutien scolaire

Le Comité Social & Economique Orano Recyclage La Hague (CSE) a décidé de participer aux frais occasionnés pour le recours des familles des salariés Orano Recyclage La Hague aux services suivants :

- Auxiliaires familiales
- A l'aide au soutien scolaire pour les élèves en décrochage ou en grandes difficultés scolaires (*du CP à la terminale, CAP, BEP, BT*) et ce dans le cadre de la Commission Entraide du CSE.

Les cas de recours seront présentés en Commission d'Activités Sociales « *entraide* » aux élus du CSE par les Assistantes Sociales de l'Etablissement Orano Recyclage La Hague.

En cas d'acceptation du dossier en « *entraide* » un reste à charge sera appliqué.

Le Secrétaire du CSE
M. MAHIEU Fabrice